

## PROJET DE DISSERTATION

**TITRE: Paternité et autorité dans la vie religieuse, à la lumière des canons 618 et 619 du Code de 1983**

### 1. Raisons du choix du thème et état de la question

Plusieurs enjeux de fond sont liés à cette thématique de la paternité et de l'autorité dans la vie religieuse: le premier est lié au contexte culturel, favorisé par la mentalité individualiste. Celle-ci a contribué à une éclipse importante du rôle du père dans la société civile, et une remise en cause radicale de l'autorité. Le mouvement de mai 1968 qui a touché de plein fouet la France – mais dont les répercussions se sont faits sentir bien au-delà – en reste un exemple emblématique. La crise de la paternité et de l'autorité dans la société civile a aussi exercé son impact jusque dans la vie religieuse<sup>1</sup>.

Cependant, les textes du Concile Vatican II ont posé des pierres solides sur lesquelles peut se construire le renouveau. C'est vrai largement pour

---

1 E. Gambari a analysé de manière convaincante les répercussions de cette crise dans la vie religieuse: «All'autorità è stata contrapposta la libertà, la spontaneità, l'iniziativa del religioso e della comunità; nel Superiore si è visto un segno un ostacolo o un freno da eliminare o da ridurre e da cui difendersi. Ci si è orientati verso una autogestione del singolo e della comunità. [...] Tutto ciò ha portato ad una concezione riduttiva del ministero del Superiore religioso da parte dei religiosi e dei Superiori stessi, confondendo la corresponsabilità col principio della democrazia vigente nella società civile». E. GAMBARI, «Il Superiore e la vita spirituale», 4. Pour un tableau plus complet de la crise qui frappe la vie religieuse, par contre-coup de celle qui atteint la société civile, cf. *Ibid.*, 3-5.

Dans ce constat sévère, se laisse découvrir l'enjeu de notre travail: une redécouverte du sens de l'autorité qui ne s'oppose pas à la liberté, à l'initiative et à la spontanéité comprises dans leur sens le plus authentique, mais qui leur permet de s'harmoniser pleinement avec l'obéissance religieuse. Un autre enjeu qui se dessine déjà est celui de considérer le religieux et la communauté non pas en opposition, mais dans leur profonde complémentarité.

toute l'Église, vrai également pour la vie consacrée en général avec le décret *Perfectae Caritatis*, et particulièrement éloquent pour ce qui regarde le rôle du Supérieur dans la vie religieuse de son institut. Choisir de consacrer cette recherche sur le thème de «[la] paternité et [l'] autorité dans la vie religieuse à la lumière des canons 618 et 619 du Code de 1983», c'est tenter de relever le défi de montrer que le cœur de la réponse à l'éclipse de la paternité et de l'autorité dans la vie religieuse se trouve dans ces canons. Ces derniers reprennent essentiellement, en effet, ce que le Concile Vatican II a développé sur cette question, particulièrement dans le décret *Perfectae Caritatis*.

L'un des enjeux majeurs – préalable à tous les autres – est celui de la pertinence d'une réflexion sur la paternité et l'autorité envisagées sous leur angle spirituel, qui font partie de l'horizon mondain avant de s'inscrire, par analogie, dans l'horizon ecclésial et dans celui de la vie religieuse. Si on les appréhende ensuite du point de vue divin, ils semblent encore plus inadaptés à leur «réduction» spirituelle, puisque Dieu seul est «Père» au sens plénier du mot. L'ensemble de la réflexion aide à préciser le rôle du Supérieur religieux, en clarifiant plusieurs zones d'ombre. Ce travail cherche à situer cette place en creusant l'analogie aussi bien vis-à-vis de la paternité humaine que de la paternité divine. Au sein même de la vie ecclésiale, la réflexion contribue à situer la mission du Supérieur vis-à-vis de son institut par analogie avec celle de l'Évêque par rapport à l'Église particulière dont Il a reçu la charge. Les contrefaçons de la paternité spirituelle apparaissent liées à une mauvaise compréhension de la paternité spirituelle exercée par le Supérieur, soit en la situant de façon trop humaine, soit en considérant la volonté exprimée par le Supérieur comme représentant infailliblement celle de Dieu.

En approfondissant cette thématique de la paternité et de l'autorité spirituelles dans la vie religieuse, on prend davantage conscience que le Concile Vatican II et le Code de 1983 opèrent un basculement par rapport à la logique du Code de 1917, marqué par une approche largement prohibitive, et finalement, par une limitation assez sévère du rôle du Supérieur. Cette restriction du premier Code, si on la situe par rapport à toute la tradition religieuse, apparaît en décalage avec cette dernière, où la logique de la confiance prévaut. L'un des intérêts majeurs de ce travail est de replacer cette logique de l'interdiction et de l'encadrement très net de la mission du Supérieur qui en est la conséquence, dans son contexte, lié aux abus. Le parallèle entre les deux logiques – celle du premier Code, en

rupture avec la tradition religieuse, et celle du second, en continuité avec cette même tradition – aide à entrevoir la différence d’approche entre les deux Codes: le Code de 1917 s’est attaqué aux abus de manière conjoncturelle, en fournissant des moyens contre ces abus. Mais il n’a pas répondu aux causes profondes de ces abus, qui exigeaient des réformes structurelles. Le Code de 1983, lui, a combattu les causes, en consacrant une unique «potestas» au profit des Supérieurs religieux. Cette reconnaissance empêche à tout jamais de réduire la mission des Supérieurs à une «potestas» qui serait d’ordre privé, et qui, étant détachée du Christ, ouvre à tous les arbitraires possibles. Les approfondissements du Concile Vatican II sur le sens de la consécration, qui se comprend uniquement comme don de sa vie dans l’Église et pour l’Église, participent de la même logique, en contribuant à favoriser une juste compréhension du rôle du Supérieur, qui agit «nomine Christi».

Au regard de ces enjeux de fond, ce travail vise d’abord, spécifiquement, à proposer une réflexion à la fois ancienne et nouvelle, apte à conjuguer les différentes disciplines – théologique, philosophique et historique – à partir du thème de l’autorité paternelle selon une approche canonique. Il s’agit d’éclairer le sens profond de la mission attendue du Supérieur, en le situant résolument dans sa dimension de service de ses frères et de sa communauté.

La thèse ne présente pas à proprement parler d’éléments nouveaux. Toutes les questions qui sont abordées sous l’angle de la paternité spirituelle ont déjà fait l’objet de travaux spécifiques. Citons, sans être exhaustifs, l’unique «potestas» exercée au nom du Christ, qui permet de considérer le mandat du Supérieur comme une représentation du Christ; la consécration ecclésiale qui révèle le vrai sens de la vie consacrée; la primauté accordée à une logique de la confiance avec les conséquences qu’elle entraîne du point de vue du dialogue et de la coresponsabilité, de l’obéissance active et responsable vécue dans une vision de foi, du sens de l’initiative et de la participation au charisme de l’institut. Le défi est donc, en présentant ces différentes questions au prisme de la paternité spirituelle, de montrer que c’est précisément le Supérieur qui permet de les relier profondément. De ce point de vue, tous ces éléments en constituent un seul, qui s’éclaire seulement en percevant le rôle unique et irremplaçable du Supérieur. C’est dans cet essai de synthèse de toutes ces questions, et dans leur connexion que la thématique de la paternité et de

l'autorité suggère et révèle, que se situent surtout la nouveauté et l'intérêt de ce travail.

Pour autant, les conclusions de ce travail permettent de dépasser le cadre exclusivement canonique. Le fait de partir de la crise qui frappe la paternité et l'autorité dans la société civile contribue ainsi à apporter des réponses au-delà du champ circonscrit de la vie religieuse. En effet, l'analyse approfondie des canons 618 et 619 du Code de 1983 permettra de faire précisément ressortir les points de convergence entre la plus authentique tradition religieuse et l'aspiration contemporaine au respect de la dignité humaine et à l'épanouissement des libertés personnelles. La dialectique entre droits et devoirs, qui parcourt – au moins implicitement – toute cette réflexion, peut aussi contribuer à inspirer la société civile, souvent enfermée dans une logique exclusive de droits subjectifs venant s'opposer frontalement les uns aux autres. La dialectique entre personne et communauté apparaît emblématique de ce que Supérieurs et religieux sont appelés à vivre dans une communauté. En effet, cette dialectique ne peut s'envisager, du point de vue de la vie religieuse, qu'à l'aune de l'apport mutuel qui exclut toute confrontation stérile entre personnes et communauté. De ce point de vue, elle constitue également un signe d'interpellation de la société civile. Elle aide à comprendre que toute société est au service de l'homme, que chacun y a sa place, et que tous doivent contribuer, selon leurs capacités et leurs dons, au bien commun auquel elle doit tendre.

## **2. Objectifs, originalité et limites de cette recherche**

Le grand but de cette recherche est de contribuer à faire redécouvrir le sens profond de la paternité spirituelle exercée par le Supérieur religieux, au-delà de tous les abus qui ont pu la ternir et de toutes les restrictions qui sont venues encadrer – parfois trop strictement – son rôle. J'ai voulu montrer que cette mission paternelle était intrinsèque au rôle du Supérieur, et que par suite, elle ne pouvait être réduite à une dimension purement externe. Pour cela, mon point de départ a été la Règle de saint Benoît, qui insiste tant sur le rôle irremplaçable de l'Abbé, lié à sa dimension éducatrice. Mon travail de licence s'était d'ailleurs surtout concentré sur cette dimension éducatrice du rôle de l'Abbé, qui faisait de ce dernier, pour saint Benoît, le pivot du monastère. Réfléchir à la question de la paternité et de l'autorité à la lumière des canons 618 et 619 du Code de

1983 m'a aidé à mesurer que le contenu de ces canons est à la fois très traditionnel et marqué par un vrai renouveau. Ces canons me sont apparus significatifs d'un nouveau paradigme, caractérisé par une logique de la confiance – soulignée en amont –, qui devrait caractériser les rapports entre le Supérieur et les religieux.

L'originalité de mon travail consistait à tenter d'identifier une dimension de la vie religieuse qui n'a jamais manqué, et manifester, à travers une approche historique et à la lumière de la législation en vigueur, les défis liés à la paternité spirituelle des Supérieurs dans la vie religieuse pour notre temps, en soulignant à la fois les aspects plus traditionnels et les aspects plus actuels. Un tel travail supposait de réfléchir sur ce thème en inscrivant cette recherche dans un horizon large, s'appuyant sur des disciplines non directement canoniques. A cet égard, le premier chapitre, ouvrant la réflexion, et le dernier, venant la clôturer – en proposant une ultime réflexion philosophique et théologique, à la lumière de l'ensemble du parcours effectué – forment une inclusion qui exprime bien cette approche englobante et inclusive d'autres disciplines que celle directement canonique. L'intégration de la réflexion historique constitue aussi une approche originale: au long des chapitres – et particulièrement dans le deuxième –, se déploie une grande fresque historique de la vie religieuse. Celle-ci aide à comprendre que la recherche canonique, pas plus qu'elle ne peut se priver d'une réflexion philosophique et théologique, ne peut pas se concevoir – *a fortiori* pour un sujet qui touche à l'essence même de la vie religieuse – «hors sol», c'est-à-dire en dehors de son inscription dans l'histoire.

Les limites sont liées aux risques de cette recherche. Parmi ceux-ci, le plus grand serait de proposer une réflexion trop exhaustive des diverses dimensions de la paternité en oubliant le but de notre approfondissement, centré sur la dimension spirituelle de la paternité dans la vie religieuse. Il faudra donc être synthétique dans l'approche interdisciplinaire, en présentant seulement les éléments qui pourront ensuite nous être utiles pour la recherche canonique. Un autre risque serait de proposer seulement une présentation historique de la paternité dans le domaine religieux. Ce n'est pas le but poursuivi: l'histoire est un point de départ nécessaire, dans la mesure où elle peut nous aider à mieux comprendre les défis liés à la paternité dans la vie religieuse; notre but sera plutôt de manifester, à la lumière de l'approche interdisciplinaire, de la dimension historique, de la législation actuelle, et de la réalité vécue par certaines communautés

religieuses, la manière dont on doit accueillir cette dimension de paternité, quelles en sont les limites et quels pourraient en être les développements.

Philosophie et théologie doivent éclairer la réflexion canonique sans se substituer à elle. Elles ouvriront le travail et viendront le conclure, permettant de comprendre le sens profond de la paternité spirituelle, et par ricochet, de l'autorité et de l'obéissance qui lui sont liées. En amont, elles permettront de circonscrire la paternité spirituelle en la situant aussi bien vis-à-vis de la paternité humaine que de la paternité divine. En aval, elles offriront la possibilité d'un nouvel éclairage sur la paternité spirituelle vécue dans l'horizon de la vie religieuse, en la situant comme «mystère de communion». Du point de vue historique, les limites appellent une réflexion très synthétique. Sans recourir directement aux sources – à l'exception de la Règle de saint Benoît et de sa devancière immédiate, la Règle du Maître –, on cherchera surtout à présenter la manière dont la paternité spirituelle exercée par le Supérieur religieux, surgissant en milieu érémitique, a été ensuite pleinement assumée dans le cadre institutionnel du monastère. Si la Règle de saint Benoît constituera un arrière-fond constant de toute cette réflexion, c'est parce qu'elle demeure, dans la vie religieuse occidentale, la Règle qui a servi de point de référence à toutes les familles religieuses qui ont été fondées au long des siècles. A ce titre, elle mérite une étude spéciale et approfondie.

### 3. **Méthodologie**

Elle implique d'abord de circonscrire nettement le sujet. Le titre en donne le cadre strict: «Paternité et autorité dans la vie religieuse, à la lumière des canons 618 et 619 du Code de 1983». Il s'agit donc d'éclairer le rôle de paternité spirituelle qu'exerce le Supérieur religieux au sein de l'institut, que ce soit au niveau général, provincial ou local. Il ne sera pas question, sauf exception, d'étudier les autres formes de paternité spirituelle qui s'exercent au sein de la vie religieuse, comme celle exercée par le maître des novices vis-à-vis des novices ou du directeur spirituel vis-à-vis des religieux qui l'auront choisi comme tel, ou encore, plus largement, par les religieux plus anciens à l'égard des plus jeunes. Ce sont pourtant autant de formes de paternité spirituelle importantes qui ont leur rôle dans la formation et l'éducation des religieux. On se cantonnera donc au rôle spécifique qu'exercent les Supérieurs en vertu de la «potestas» qui leur est confiée par le Christ, par le truchement de l'autorité hiérarchique qui

reconnaît l'authenticité de leur charisme. On fera cependant mention, à certains endroits, des autres formes de paternité spirituelle qui s'exercent au sein de l'institut, mais ce sera toujours pour les situer en rapport avec l'autorité des Supérieurs.

La référence explicite aux canons 618 et 619 du Code de 1983 ne signifie pas qu'on se limitera à ces deux canons, mais elle permet de limiter le sujet que nous entendons approfondir à la paternité spirituelle «ad intra», c'est-à-dire à celle que le Supérieur exerce vis-à-vis de ses religieux. La mission du Supérieur dépasse cette paternité spirituelle «ad intra», mais cette dernière constitue précisément le cœur de sa mission, comme nous nous proposons de le manifester dans cette étude. S'il sera parfois question de la mission du Supérieur «ad extra», notamment dans le dialogue qu'il doit poursuivre avec les Évêques dans les diocèses où l'institut est implanté, cela sera toujours pour faire ressortir cette mission «ad intra»: par exemple, si le Supérieur doit être vigilant, dans ce dialogue, pour que l'action apostolique à laquelle collaborera dans l'Église particulière où s'inscrit son charisme spécifique, c'est précisément dans la mesure où il doit favoriser l'apostolat qui s'harmonise avec le charisme de l'institut, et donc avec la vocation particulière que chacun de ses religieux a reçue.

Même ainsi nettement délimité, ce travail suppose un effort de synthèse, qui puisse intégrer une réflexion philosophique et théologique, au service de la réflexion proprement canonique. Il requiert aussi une réflexion historique, permettant de voir comment et pourquoi la paternité spirituelle a surgi dans l'horizon religieux, et quels sont les lignes de développement offerts par la tradition religieuse au long des siècles sur cette question de la paternité spirituelle. En fait, du point de vue méthodologique, le défi essentiel consiste précisément à intégrer ces différents approfondissements – philosophique, théologique et historique – à la réflexion canonique en cherchant précisément à éclairer cette dernière au prisme de ces différentes approches.

La méthodologie liée à ce travail exige par conséquent non seulement un travail de synthèse, mais aussi une analyse rigoureuse, ainsi qu'une attention très particulière à la manière dont la paternité spirituelle s'est développée au long de l'histoire religieuse. Les apports philosophique, théologique et historique ne constitueront pas une fin en soi, mais des moyens qui permettront de mieux appréhender la paternité spirituelle du Supérieur religieux, et les enjeux qui lui sont attachés. La recherche canonique bénéficiera de ce travail interdisciplinaire. Si ces différentes

disciplines ne constituent que des outils, ces derniers sont indispensables: sans eux, l'analyse canonique ne serait pas possible, ou du moins très incomplète. C'est précisément à la lumière du travail philosophique et théologique que s'éclairera le sens ultime de la paternité spirituelle, ainsi que la signification de l'autorité et de l'obéissance qui lui sont intrinsèquement liés. Le parcours historique aidera aussi à une analyse critique des dispositions des deux Codes de droit canon – le Code de 1917 et le Code de 1983 – à la lumière des développements historiques. Les interférences entre ces différentes disciplines aideront à concevoir le droit canonique comme un droit qui n'est pas abstrait, mais profondément enraciné dans l'histoire de l'Église – en l'occurrence dans l'histoire de la vie religieuse – et informé par son fondement ultime, qui ne peut être que théologique.

Du point de vue canonique, il faudra aussi être vigilant pour garder un souci de synthèse et d'analyse, car les questions liées à l'exercice de la paternité spirituelle de la part du Supérieur religieux sont nombreuses et embrassent plusieurs points névralgiques de la vie religieuse: cela suppose de clarifier la nature de la «potestas» qu'y exerce le Supérieur, et donc la signification de son autorité et de l'obéissance des religieux qui font partie de l'institut. Cela implique aussi d'approfondir le sens de la consécration religieuse. Cela exige encore de resituer toutes les dispositions du Code qui ont trait à l'exercice de la paternité spirituelle à la lumière de la grande tradition religieuse, en étant attentifs aussi bien au développement réalisé au long des siècles qu'aux éventuels points de rupture qui ont pu contrarier ou même vicier la signification profonde de cette paternité spirituelle. Il faudra approfondir aussi la question de la manifestation de conscience, en cherchant à en dégager le sens profond et à éclairer les raisons de fond qui ont justifié son très net encadrement. Il est impossible enfin de ne pas relier la manière dont chaque institut religieux conçoit l'exercice de la paternité spirituelle qu'y exerce le Supérieur avec le charisme spécifique qui se vit dans l'institut, et qui colore d'une façon décisive la manière dont se vivent précisément cette paternité et cette autorité qu'assume le Supérieur religieux.

Une ultime remarque méthodologique regarde la distinction entre vie consacrée et vie religieuse. Ce sujet traite de la paternité et de l'autorité dans la vie religieuse. Cependant, de nombreux aspects qui seront développés intéressent, plus largement, toute la vie consacrée. En effet, si la vie consacrée est plus large que la vie religieuse – qui suppose la vie

commune – elle englobe aussi cette dernière, offrant des critères qui valent non seulement pour la vie religieuse en tant que telle, mais encore pour tous les instituts de vie consacrée (cf. canons 573-606 Code de 1983). Elle s'étend ainsi aux instituts séculiers, qui ne font pas partie de la vie religieuse, puisque la vie commune y est absente. Parfois, il sera explicitement fait mention de la vie consacrée, pour manifester que les développements effectués regardent toute la vie consacrée, et pas seulement la vie religieuse. Par contre, lorsqu'il sera fait mention exclusivement du Supérieur religieux ou de la vie religieuse, cela ne signifiera pas nécessairement que les dispositions rencontrées ne valent pas aussi – au moins *mutatis mutandis* – pour la vie consacrée au sens large du terme.

#### **4. Description du contenu pour chaque chapitre**

Le premier chapitre, précédant la réflexion canonique, cherchera à situer la paternité spirituelle, en éclairant les analogies qu'elle présente avec la paternité humaine d'une part, et la paternité divine d'autre part. Il aura pour point de départ la crise de la paternité et de l'autorité, qui frappe la société civile mais aussi, par contre-coup, la vie ecclésiale, et au sein de celle-ci, la vie religieuse. La crise étant l'occasion d'une profonde réflexion, elle offre l'opportunité d'approfondir les mots de «paternité» et d'«autorité» en recherchant leur véritable signification. La réflexion philosophique contribuera à rechercher les raisons profondes de la crise de la «paternité» et de l'«autorité», permettant ainsi de poser les bonnes bases pour envisager leur renouveau. Sur le plan philosophique, les approches thomiste et phénoménologique présenteront aussi des convergences, insistant sur la dimension éducatrice de la fonction paternelle. Cette approche philosophique de la paternité humaine permettra également de situer la paternité spirituelle à la fois dans sa correspondance et dans ses différences vis-à-vis de la paternité humaine. Parallèlement, les approfondissements exégétiques de la paternité divine aideront à situer la paternité spirituelle en vis-à-vis de la paternité divine. Le chapitre se conclura logiquement sur une réflexion qui présentera les lignes de continuité et de rupture entre la paternité spirituelle et la paternité humaine d'une part, et entre la paternité spirituelle et la paternité divine d'autre part.

Le deuxième chapitre proposera une réflexion historique, cherchant à éclairer la genèse de la paternité spirituelle et ses développements au long

des siècles. Si la paternité spirituelle naît en milieu érémitique, le contenu qu'elle acquiert en milieu cénobitique diverge radicalement de son berceau érémitique. Dans ce dernier, elle ne diffère pas beaucoup de ce qu'on appelle aujourd'hui la «direction spirituelle», puisqu'elle suppose la liberté du disciple par rapport à l'ancien ermite. Dans l'univers cénobitique, la relation n'est plus celle de maître à disciple, mais celle qui unit l'abbé d'un monastère à son religieux. La Règle de saint Benoît sera analysée au prisme de la question de la paternité spirituelle, en montrant que l'Abbé bénédictin reste le pivot du monastère tel que saint Benoît concevait ce dernier. Cependant, en creusant l'analogie que présente la Règle de saint Benoît avec sa source, la Règle du Maître, on se rendra compte de l'originalité de la première sur la seconde<sup>2</sup>, puisque saint Benoît ajoute les relations horizontales, inconnues du Maître, aux relations verticales.

Tout en étant le point de référence de tous les Ordres religieux qui surgiront en Occident, la Règle de saint Benoît n'est pas l'unique modalité de concevoir la place de l'Abbé ou du Supérieur dans un monastère ou dans un Ordre religieux. Les Ordres mendiants ont développé d'autres manières de concevoir la paternité spirituelle, avec des modalités très différentes selon les charismes reçus par les divers Fondateurs. Les Ordres apostoliques – et tout particulièrement la Compagnie de Jésus – développeront encore d'autres modalités, qui s'inspirent de la Règle de saint Benoît, mais qui développent aussi un charisme original, adapté également au monde dans lequel ils s'inscrivent. Ce parcours historique permettra donc d'identifier la paternité spirituelle comme un élément intrinsèque à la vie religieuse, tout en ouvrant à la richesse des développements liés à la manière de concevoir cette paternité spirituelle, à travers la grande variété des charismes rencontrés tout au long de l'histoire.

Le troisième chapitre proposera, à la lumière du parcours historique, une comparaison des dispositions du premier Code qui touchent au rôle du Supérieur religieux – le Code de 1917 – au regard des approfondissements du Concile Vatican II, qui prépare les dispositions du Code de 1983. On cherchera, grâce au parcours historique, à poser un regard critique sur les dispositions du premier Code. A la lumière de la tradition religieuse, on conclura à un appauvrissement de la relation de paternité et de filiation

---

2 Nous ne nous situons pas ici du point de vue chronologique, puisque les spécialistes sont aujourd'hui unanimes pour affirmer que la Règle de saint Benoît dépend de la Règle du Maître, qui la précède de quelques années. Nous reviendrons rapidement sur cette question dans le premier chapitre.

entre le Supérieur et ses religieux; en réduisant le rôle du Supérieur à un rôle essentiellement externe et administratif, et en privilégiant une logique d'interdiction à une logique de confiance, le Code de 1917 s'inscrit davantage en rupture qu'en continuité par rapport à la grande tradition religieuse. Il faudra éclairer en amont les raisons de cette rupture, et montrer en aval la nécessité d'un dépassement de ces limites. Les approfondissements du Concile Vatican II sur l'autorité et l'obéissance seront vus comme l'aboutissement logique des réflexions cherchant à renouer avec l'authentique tradition religieuse. La question de la «*potestas dominativa*» – consacrée par le Code de 1917 mais assez vite remise en cause par de nombreux auteurs – servira de fil conducteur à la réflexion; cette expression, qui relègue la vie religieuse à une dimension privée, caractérise à la fois les limites du Code de 1917 et la nécessité d'un dépassement.

Le quatrième chapitre s'inscrira dans la suite logique du chapitre précédent, éclairant la question de la paternité spirituelle à la lumière des dispositions du Code de 1983. Rejetant l'expression «*potestas dominativa*» pour consacrer celle de «*potestas*», il clôt définitivement la question en manifestant que la «*potestas*» du Supérieur – parce qu'elle est celle du Christ – n'est pas cantonnée à la sphère privée mais s'inscrit résolument dans la vie ecclésiale. Il inverse aussi la logique de l'interdiction qui caractérisait le premier Code pour privilégier celle de la confiance. Les canons 618 et 619 du Code de 1983 feront l'objet d'une analyse approfondie, permettant de mesurer le nouvel esprit qui imprègne les dispositions du second Code, tout en les inscrivant dans la continuité de la grande tradition religieuse. Toutes les autres dispositions qui touchent au rôle du Supérieur doivent être lues et interprétées à la lumière de ces deux canons fondamentaux, qui proposent une synthèse fidèle des développements conciliaires, et offrent ainsi une compréhension profonde de l'autorité et de l'obéissance, en soulignant fortement leur fondement théologique.

Le cinquième chapitre ouvrira le temps d'une réflexion plus profonde, après plusieurs chapitres ayant privilégié une dimension chronologique. En proposant un regard diachronique, il s'agira d'offrir une synthèse à la lumière du parcours effectué. On approfondira, à la lumière de l'analogie de la paternité spirituelle au regard de la paternité humaine et de la paternité divine, les développements de la paternité spirituelle au long des siècles. Les moments de crise apparaîtront alors, avec le recul, comme

autant d'opportunités ayant permis de situer plus exactement le rôle de la paternité spirituelle du Supérieur religieux. Une fois acquis le rôle de représentation du Christ assumé par le Supérieur qui exerce l'autorité au nom du Christ, on éclairera les ressemblances et les différences que présente le «munus» du Supérieur vis-à-vis de son institut avec celui de l'Évêque vis-à-vis de son diocèse. L'autorité du Supérieur religieux et l'obéissance des religieux seront elles-mêmes relues dans une perspective diachronique, et placées dans la perspective de la «consécration» telle que la conçoit le Concile Vatican II. Autorité et obéissance apparaîtront ainsi profondément renouvelées dans une perspective nettement théologique, inscrivant le sens ultime de ces deux notions-clefs à la lumière du mystère du Christ. Les bases seront alors posées pour un bilan constructif, cherchant à pointer certaines limites qui pourraient encore ternir l'éclat de la paternité spirituelle du Supérieur religieux et de l'autorité qui lui est attachée.

Enfin, le sixième et dernier chapitre proposera, toujours dans une perspective synthétique de l'ensemble du travail effectué, une ultime réflexion pour comprendre le sens profond de la paternité spirituelle comme mystère de communion. L'ensemble du travail permettra en effet de dégager un certain nombre d'antinomies, qui exigent, pour surmonter la contradiction apparente, d'être dépassées en s'ouvrant à l'horizon surnaturel. Seul cet horizon permet de dépasser les apories qui seront rencontrées et rend compte du mystère de la paternité spirituelle, dans la mesure où celle-ci a été pleinement comprise dans son sens profond de représentation du Christ pour assumer l'autorité nécessaire à la vie religieuse. Toutes les antinomies rencontrées feront signe vers le mystère trinitaire, où la communion divine s'harmonise pleinement avec la diversité des Personnes qui constituent l'indivisible Trinité.

En appréhendant la paternité spirituelle du Supérieur religieux dans la grande perspective trinitaire, il devient alors possible de percevoir le sens ultime de cette paternité comme mystère de communion: le Supérieur est celui qui, au nom du Christ, est appelé à aider les religieux à surmonter les antinomies liées à la vie religieuse dans le don d'eux-mêmes, pour le service des autres membres de la communauté, du charisme reçu, et de l'Église entière. A cette lumière seulement apparaît à la fois toute l'importance en même temps que le sens profond de toute autorité dans l'Église: une autorité qui apparaît toujours et seulement comme un service, parce qu'elle est précisément au service d'une fin qui la dépasse et qui cependant, ne pourrait être atteinte sans son secours.